

**Concours Régional
Des Villes & Villages Fleuris 2022
Commune de Montvalezan - La Rosière**



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

MAIRIE DE MONTVALEZAN

COMMUNE



SAVOIE



ESPACE SAN BERNARDO



A ne pas manquer



Evolution depuis 2016,
Obtention de la seconde Fleur

Le petit pense bête du rapport



Nouveauté depuis 2016,
Obtention de la seconde Fleur

Le mot du Maire

Nous avons obtenu avec fierté notre seconde fleur en 2016.

A l'époque, Nicolas Gaide, ancien conseiller municipal était le porte-drapeau de cette démarche et plus généralement, du cadre de vie et du fleurissement sur Montvalezan.

Il nous a quitté accidentellement au mois de janvier 2020. Ce fut un choc pour notre territoire.

Plus que jamais, nous sommes honorés de travailler dans le sens de ce qui a été impulsé par Nicolas. Nous veillons à poursuivre notre engagement autour de la qualité de nos paysages, de notre patrimoine, de nos espaces verts et naturels, du fleurissement pratiqué par chacun d'entre nous, mairie, particuliers, socio-professionnels et hébergeurs.

Chaque année, nous ajustons, nous optimisons, nous progressons, nous créons, nous avançons, malgré l'impact majeur de la crise sanitaire sur nos ressources communales.

Conserver cette seconde fleur est une volonté farouche de notre municipalité et de nos habitants. Elle symbolise le bien-être que nous avons à vivre à Montvalezan et l'amour que nous avons de notre territoire.

Cette « seconde fleur » est par ailleurs essentielle à notre collectivité puisqu'elle participe pleinement à la valorisation de notre commune dans la démarche que nous venons d'engager pour obtenir le label « Flocon Vert », développé par Mountain Riders. Un label de développement durable spécifique aux destinations de montagne.



La 2ème Fleur Evolution ...



Elise GENTIT : Directrice de l'office du tourisme

« La Rosière est depuis toujours reconnue pour la qualité de son accueil. Cela se joue au niveau des habitants, leur manière chaleureuse d'accueillir les vacanciers ainsi qu'au niveau de l'environnement, **de la beauté** de la station et de ses paysages.

Conserver notre seconde fleur est **une reconnaissance** du soin que nous portons à nos villages et du travail accompli par les agents de la commune qui œuvrent chaque jour à l'embellissement de cette dernière. »

Jean MOLIN : Chef de l'équipe espaces verts

« 2020 et 2021 ont confirmé la tendance à la réduction du fleurissement annuel au profit des vivaces, arbres et arbustes.

Après plus de 30 années d'engagement pour le vert, la fleur et la nature je me réjouis de l'engagement de la collectivité en vue du « Flocon Vert ».

En ce qui me concerne je souhaite que la commune se projette dans **ce même élan vers la 3ème Fleur**. Et même si ce pourrait être mes successeurs je serais heureux de clore mon travail ici avec ce bel objectif. »



Faye DAVISON : Propriétaire d'un chalet et conseillère municipale

« Il ne faut pas sous-estimer les travaux et volontés pour la réalisation de la 2ème fleur du label « *Villes et Villages Fleuris* » obtenu par la population, la municipalité et les services techniques en 2016.

Les critères sont rigoureux et intègrent de nombreux projets environnementaux et de développement durable ainsi que le fleurissement. En plus, en Haute Tarentaise, il n'y a que 5 communes avec 2 fleurs, dont nous sommes la plus petite, une grande réussite.

Nous devons **rester ambitieux et continuer de progresser**. Maintenir la 2ème fleur, à côté du label "Flocon Vert" que la commune veut obtenir, va attirer les visiteurs et récompenser le travail acharné, tout en agissant dans la ligne directrice que nous nous sommes fixée. »



Jean REGALDO : Directeur du domaine skiable de La Rosière

« Au domaine skiable, les fleurs ça nous connaît. Depuis 2014, nous sommes dotés d'un **Observatoire de la Biodiversité**. Plusieurs fois par an, un cabinet écologue vient faire un inventaire, 4 saisons, de la faune et de la flore présents sur le domaine skiable. Des fleurs protégées, nous en avons beaucoup : lycopode des alpes, primevère du piémont, androsace alpine ... et toute la flore des zones humides.

La connaissance de cette flore nous permet de réaliser nos aménagements en évitant de l'impacter. Éviter, c'est le E de la démarche ERC : Éviter Réduire Compenser qui régit tous les travaux. Nous faisons tout notre possible pour éviter les espèces protégées car nous **aimons notre montagne** et que nous voulons la préserver pour qu'elle dévoile toutes ses beautés à nos vacanciers. »



Sommaire

I - Introduction

- A. Qui sommes-nous ?
- B. Où se situe la commune ?
- C. Organigramme de la commune
- D. Carte d'identité
- E. Nos principaux acteurs, nos partenaires et labels

II - Patrimoine paysager & végétal

- A. Espace vert et Fleurissement
- B. Fleurissement avec jardinière ... mais pas que !
- C. Massif pleine terre, un enjeu du développement
- D. Un environnement montagnard
- E. Espace vert entretenu, une gestion maîtrisée
- F. Le plan de l'arc et plan d'eau
- G. Patrimoine bâti riche
- H. Nouveaux bâtiments ...
bâtiments en réhabilitation

III - Gestion et Développement Environnemental

- A. Zones protégées et espaces naturels
- B. Gestion de la forêt
- C. Agriculture
- D. Tri des déchets et propreté
- E. Ruisseaux et eau potable
- F. Electricité
- G. Transports

IV - Animations, acteurs et projets

- A. DSR
- B. Animation autour de la démarche
- C. Biodiversité et Sentiers
- D. Jardin partagé
- E. Flocon Vert

V - Remerciements

Introduction



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



La Haute Tarentaise comprend 8 communes. Parmi celles-ci, 5 ont actuellement 2 Fleurs à leur actif.

Quelle fierté pour notre commune d'en faire partie malgré notre budget restreint.

Où se situe la commune ?

Montvalezan - La Rosière, commune de 719 habitants se trouve en Haute - Tarentaise au cœur du milieu savoyard et montagnard. A la frontière Italienne, la commune préserve l'environnement tout en développant sa station et le tourisme.

Qui sommes-nous ?

Montvalezan est une **commune de montagne**.

En 2016, elle vivait principalement du tourisme hivernal, en apportant une attention particulière au le tourisme estival.

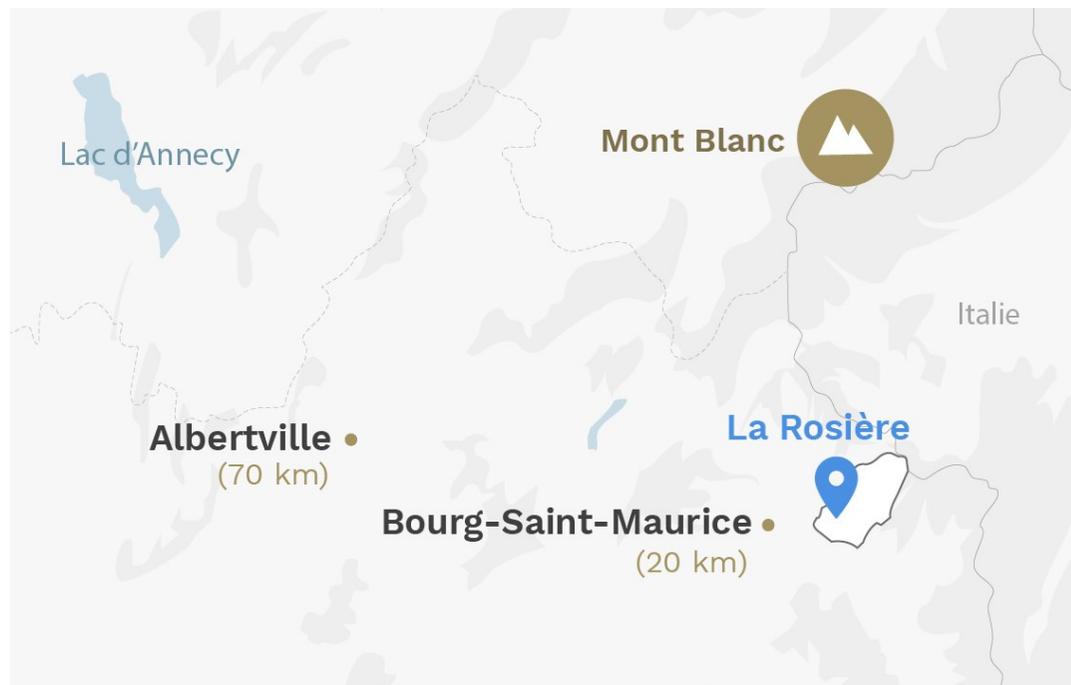
En 2022, la commune est toujours le support d'une station de ski qui se développe pour proposer du **tourisme 4 saisons**.

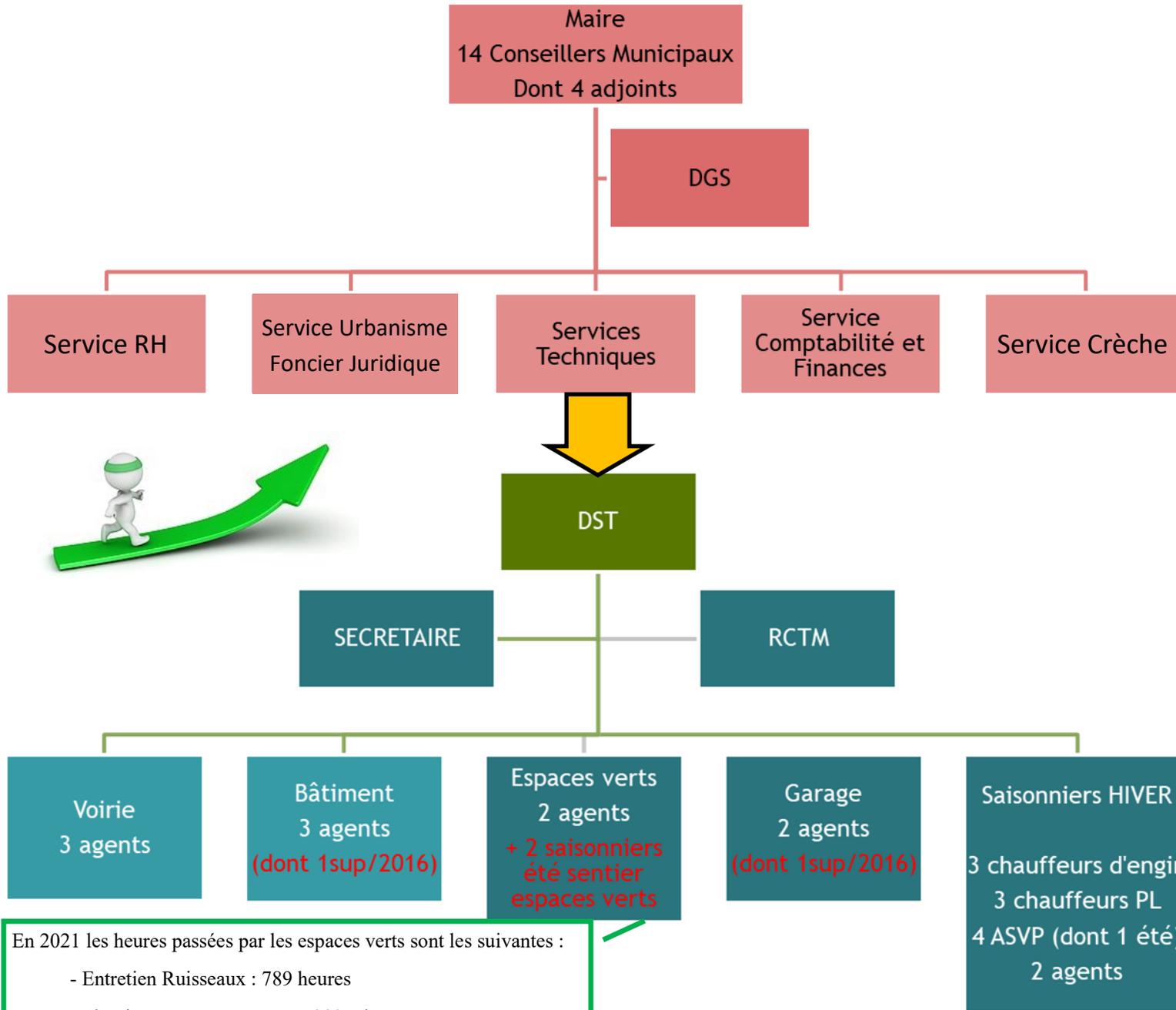
Pour protéger le milieu sensible de haute montagne et garder l'attractivité paysagère, la communauté met beaucoup de soins à bien gérer ses aspects environnementaux.

L'obtention de la **seconde fleur** est non seulement un atout promotionnel reflétant la qualité de l'environnement de notre station touristique pour l'Office de Tourisme, mais surtout :

- Une **récompense** du travail effectué par le personnel des Services Techniques, de l'effort des riverains, des socio-professionnels et enfin, pour les élus,

- La **valorisation** à une date donnée de leur territoire et leurs politiques.





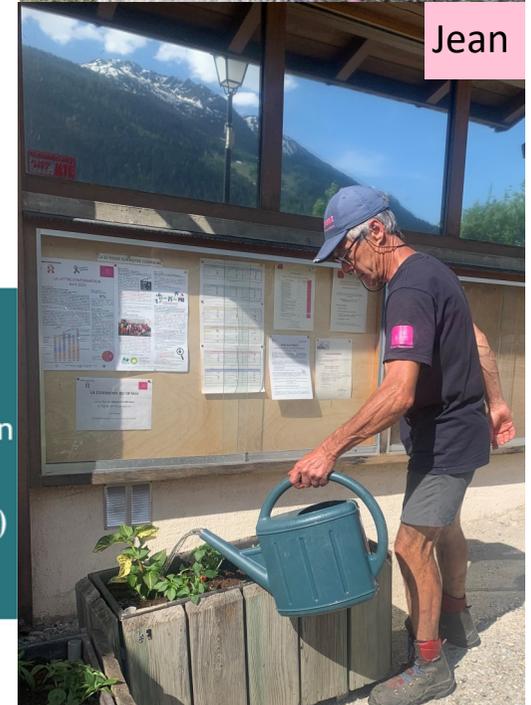
En 2021 les heures passées par les espaces verts sont les suivantes :

- Entretien Ruisseaux : 789 heures
- Fleurissement et Arrosage : 392.5 heures
- Espaces verts : 849 heures

Les espaces Verts



Damien



Jean

Carte d'identité

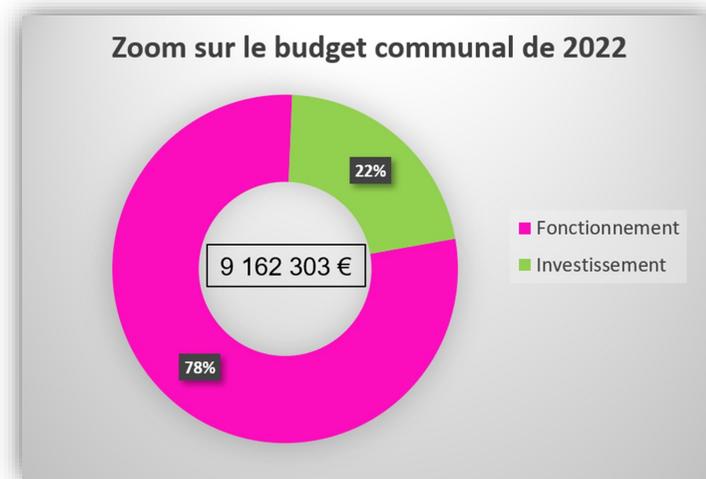


En 2018, le Tour de France est arrivé à La Rosière en passant par les hameaux de la commune.

Depuis ce jour, la commune a peint avec de la peinture bio la « Route Rose ». Cette route rose est devenue connue et est reprise dans nos communications.



Nos principaux acteurs



MAIRIE DE MONTVALEZAN



Nos labels

Nos partenaires



Patrimoine Végétal



Espace vert et fleurissement

Depuis 2014, après plusieurs scénarios destinés à la réduction des coûts, en raison notamment de la baisse des dotations, et à l'augmentation du volume des potées fleuries, nous avons souhaité pérenniser la mise en culture anticipée.

2020 –2021 : Malgré les restrictions budgétaires imposées pour la dernière saison de fleurissement à la station il a été mis en place 70 jardinières. Nous avons privilégié pour cela :

- La Rosière centre
- La Place des Eucherts
- Le parking des Pistes



Par ailleurs, nous avons entrepris de relancer et augmenter l'implantation de massifs pérennes :

- Plantes vivaces ;
- Arbustes,

Dont l'exemple le plus visible est le rond –point d'entrée station d'un diamètre de 11 mètres et ses à-côtés.

Fleurissement avec jardinières ... mais pas que !

Avec une différenciation marquée de la commune, le fleurissement se décline en deux secteurs distincts et complémentaires :

* « Les villages » ou hameaux de la commune.

En partie prépondérante l'intervention municipale se situe :

- Au Chef-lieu 1 100 m où l'on retrouve 9 blocs et 8 suspensions murales. Ainsi qu'un habillage d'arbustes et plantes vivaces ;
- Au Villaret avec 2 bacs et un massif de plantes vivaces ;
- Au Châtelard avec 5 bacs ;
- Sans oublier l'aire de pique-nique de Nancroix avec ses décors d'arbustes dans un écrin naturel, à la fois point de départ et d'arrivée sur Montvalezan.

* Et la station, La Rosière 1 850 m

Donc avec cette année encore trois secteurs clés pour l'implantation des bacs.

Et toute la station pour l'installation d'arbustes et de plantes vivaces.



Pour les plantations au Chef-lieu, les dates généralement retenues sont autour du 10 Mai.

Et à la station autour du 10 Juin.

Ce pour un retrait première semaine d'octobre quand la neige n'est plus très loin.



Commune de Montvalezan - La Rosière



Mai 2022

La sélection des espèces évolue au fil des années selon leurs caractéristiques biologiques.

Ne sont plus utilisées :

- L'Oeillet d'Inde parce que difficile à mélanger, il est trop gros pour mettre dans les bacs en combinaison avec d'autres plantes (le diamètre est souvent un facteur limitatif).
- les Dahlias, qui se cassent facilement sous la pluie.

Fleurs station 2011

OEillet d'Inde orange
Sauge bleu godet
Cinénaire
Pétunias wave

Anthemis blanc
Penstemon
Gaura
Dahlias hyb. Or

Rudbeckia
Verveine bon
Sauge rouge Cocc.P

Fleurs station 2016

Sauges variées
Pétunia Wave rose
Penstémon rouge vif
Gaura blanc, rose

Rudbeckia Indian Summer
Verbena bonariensis
Sauges variées
Gaillardes Arizona

Coréopsis
Bidens assortis
Surfinia blanc/violet /lavande
Statice blanc/bleu

Tagete
Scaevola bleues
Heuchera variées
Lobularia blanc

Fleurs station 2022

Surfinia « Hot Pink »
Rudbeckis « Indian Summer »
Lobularia « snow princess »
Sauge farinacea bleu
Statice bleu et jaunes
Coreopsis « Early sunrise »
Gaura blanc
Cinénaire maritime

Fleurs hameaux 2022

Géranium lierre rose/rouge
Sauge farinacea bleu
Surfinia « Hot Pink »
Scaevola aemula bleu
Lobularia « snow princess »
Irésine « blazin rose »
Tradescantia
Coreopsis « Early sunrise »
Rudbeckis « Indian Summer »
Impatiens « Beacon salomon »

Thym commun

Sauge officinale

Persil Frisé

Basilic pourpe

Verveine citronnelle

A retrouver dans la page suivante
... Les Jardis Rosière



Massif pleine terre, un enjeu du développement durable d'actualité



Comme partout en France chacun s'emploie afin de réduire l'empreinte carbone et de garder néanmoins un tableau attractif.

Ce tableau est Agréable avec l'évolution des pratiques vers plus de plantes vivaces et diversifiées ainsi que nombre d'arbustes ornementaux.

Ainsi ce ne sont pas moins de 19 massifs de pleine terre disséminés en tous les points stratégiques de La Rosière et des Hameaux.



« Les Jardi Rosière »

En 2020, huit bacs ont été transformés en petit libre service de plantes aromatiques.

Cette évolution a rencontré un réel intérêt, nul doute que la formule va encore progresser et se développer.



Mairie de Montvalezan La Rosière

Publié par Didier Charvet · 5 août 2020

NOUVEAUTE 2020

Cette année les services techniques ont travaillé avec passion et application un nouveau concept de fleurissement, une jardinière dédiée aux plantes aromatiques avec cueillette partagée au bénéfice de toutes et tous... la "Jardi Rosière".

A 1850 mètres d'altitude, vous retrouverez de quoi mettre de la saveur dans vos plats et infusions sur 8 sites différents répartis sur l'ensemble de la station de La Rosière.

Dès à présent, régalez-vous tout en prélevant à juste quantité pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.

"Arômes partagés ; servez-vous à juste quantité"



Commenter en tant que Mairie de Montvalezan La Rosière



Mely



J'aime Répondre Masquer 1 ans



Renaud

Bravo 🙌, bonne idée!!!

J'aime Répondre Masquer 1 ans



Nelly

Un exemple à suivre pour toutes les communes de France ,! Excellente idée !

J'aime Répondre Masquer 1 ans

Un environnement montagnard

Afin de maintenir un esprit montagne nous concevons un fleurissement sans sophistication mais si possible avec des couleurs chaudes et vives comme les fleurs de montagne. Comme nous pouvons les voir avec les pages précédentes.

L'évolution du fleurissement annuel vers plus de plantes pérennes profite au développement durable en limitant toutes les mises en place, retraits, fournitures (terreaux, engrais) et arrosage.

Par exemple le gain de temps sur une tournée d'arrosage plus sereine est au moins de 30 minutes.

Et la fréquence de celle-ci est par beau temps de 3 fois par semaine jusqu'en septembre.



Espace vert entretenu, une gestion maîtrisée



Campagne de Végétalisation

Volonté du mandat, le Conseil Municipal souhaite mettre l'accent sur l'aspect paysager et la renaturation de son territoire. Ainsi, des opérations annuelles d'amendement de sol et d'engazonnement sont réalisées sur les secteurs touchés par des travaux les années précédentes.

En 2021, environ 17 000m² ont été traités par la commune, 7 500m² par DSR et 9 000m² par le Club Med **soit un total de 33 500 m2.**

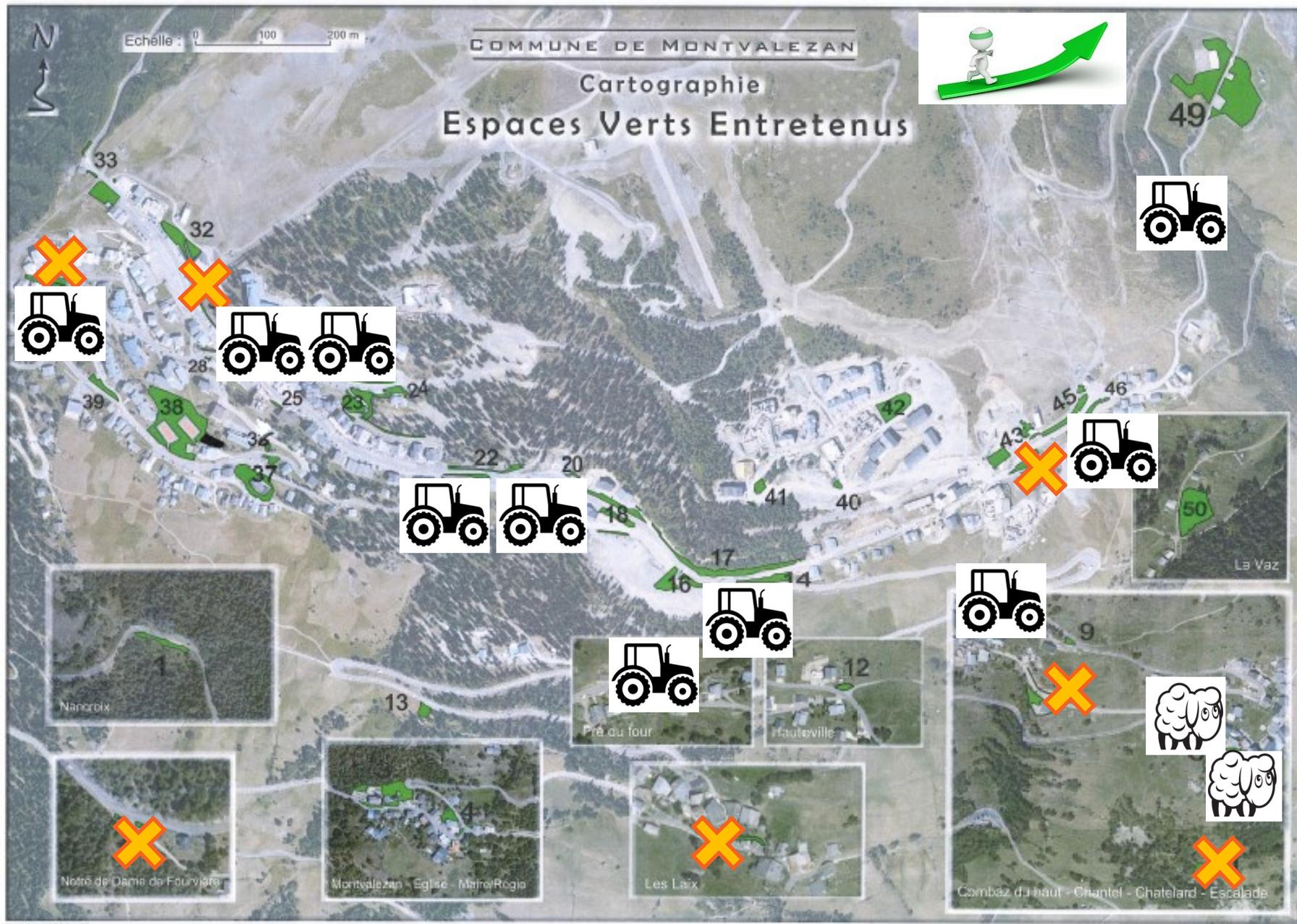
Pour ce faire, **un groupe de travail** spécifique « végétalisation environnement » a été constitué pour coordonner les actions de chacun.

Surfaces tondues

Dans le cadre de sa politique de gestion durable de l'environnement, la mairie a souhaité traiter différemment et de manière plus éco-responsable un certain nombre de surfaces précédemment tondues. Ainsi, 620m² d'espaces sont désormais pâturés par des moutons et d'autres secteurs sont mécanisés.

1ère conséquence : -30% d'activité tonte !



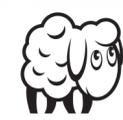


Octobre 2014 - SZ

Sources : Commune de Montvalezan - IGY - RGD 73 74

 **Supprimé définitivement**

 **Surface mécanisée**

 **Zone moutons**

Le combat contre la Renouée du Japon ... continue !

Montvalezan a adopté une démarche active pour lutter contre la renouée du Japon et son développement. Il s'agit d'une plante invasive qui détruit la flore indigène et impacte la diversité du milieu.

Dès 2010, un premier inventaire cartographique de sa présence sur le territoire a été réalisé.

L'équipe Espaces Verts procède chaque année au traitement intensif de ses niches d'implantation (notamment fauchage répété...)

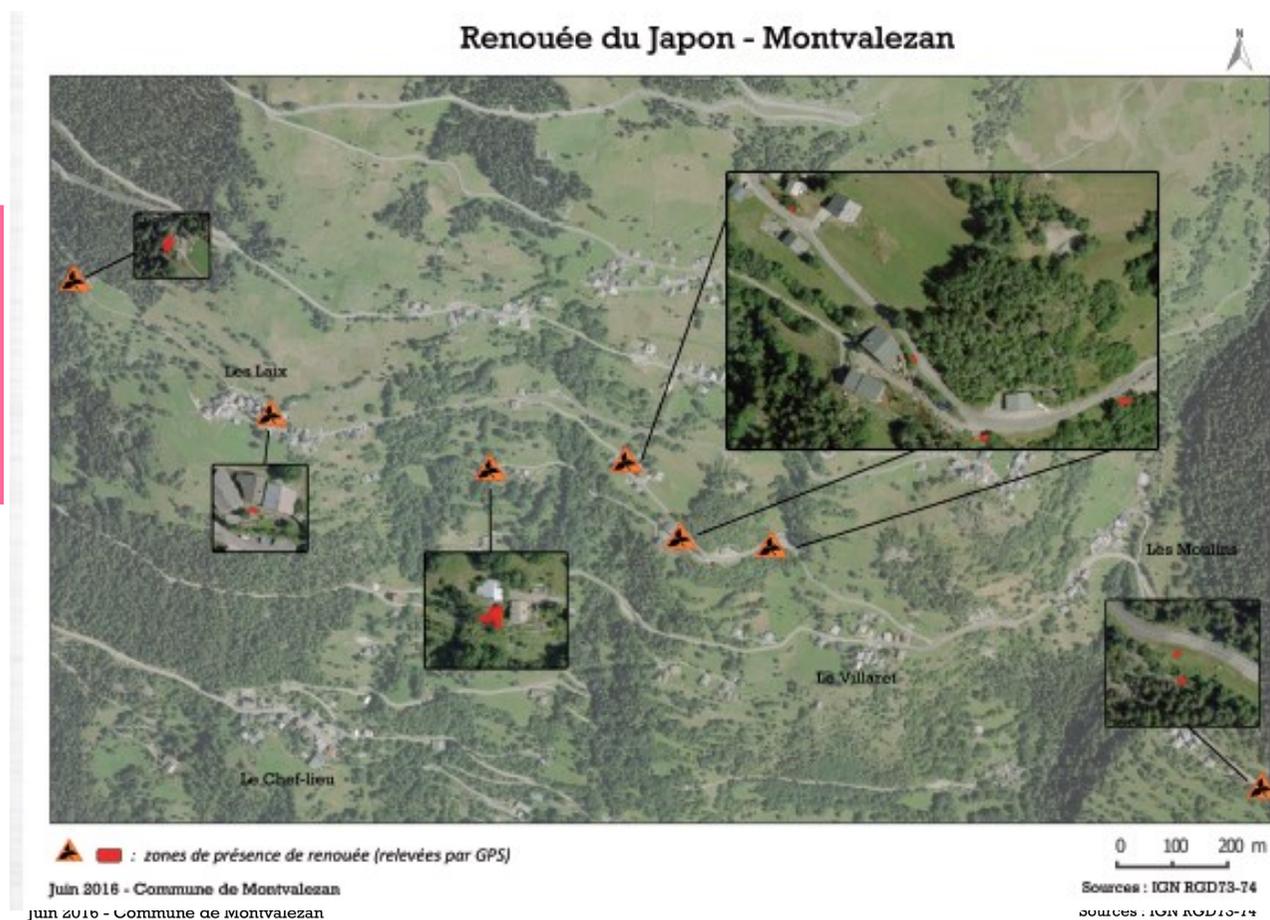
Une mise à jour de l'emprise a été faite en 2016 par les Services Techniques. La présence de la renouée a diminué entre 2010 et 2016 : en 2010, elle couvrait 700 m², et en 2016, elle n'en couvre que 400 m². En 2022, le combat contre cette plante continue avec quelques victoires gagnées notamment à l'entrée de la commune.

LE SAVIEZ
VOUS ?



La renouée du Japon est une espèce de plante herbacée vivace d'Asie orientale, naturalisée en Europe dans une grande diversité de milieux humides.

Cette plante herbacée très vigoureuse est originaire de Chine, de Corée, du Japon. Naturalisée en Europe et en Amérique, elle y est devenue l'une des principales espèces invasives.



Patrimoine Paysager

Le plan de l'arc et le plan d'eau

2016 Dans l'idée de profiter au mieux du milieu naturel exceptionnel dans lequel se trouve la commune, nous pouvons évoquer l'exemple de la mise en place du nouveau mur d'escalade au Plan de l'Arc. Au lieu d'acheter un nouveau mur artificiel, les services techniques ont installé un rocher naturel, un bloc, qu'ils sont allés chercher au col du Petit Saint Bernard. Outre l'économie réalisée sur l'aménagement, la commune a privilégié une option plus complexe qui s'inscrit dans le sens du développement durable et de ses préoccupations environnementales. Dans le souci d'impliquer les acteurs locaux dans le projet, l'aménagement des voies a été confié aux guides de haute montagne exerçants sur la commune. Le coût total de l'opération a atteint 15 372 €.

2021 En 2021, toujours dans l'idée d'aménager la commune, celle-ci a créé un plan d'eau pour satisfaire les locaux mais aussi les vacanciers, les promeneurs, ...



Description

L'aire de loisirs du Plan de l'Arc se situe après le vieux village des Eucherts.

Elle est aménagée pour vos pique-niques et barbecues. De plus, elle dispose d'un terrain multisports, d'un skate-park, ainsi que d'une aire de jeux pour les enfants. Sur un terrain plat, dégagé et ensoleillé, traversé par un petit ruisseau, elle offre un point de vue dégagé sur le Mont Pourri (3882 m) et la vallée de la Haute Tarentaise

Cet endroit est sécurisé et représente un lieu idyllique pour pique-niquer en famille ou entre amis. D'ailleurs, vous trouverez des barbecues à votre disposition. Vous en profiterez également pour contempler un panorama unique, tandis qu'enfants et adolescents testeront les nombreuses infrastructures de loisirs.

Tout nouveau, tout beau, le Lac du Repos vous attend au Plan de l'Arc. Cet espace unique entre nature et loisirs invite à la contemplation, au repos de l'esprit et au bain de soleil.



Patrimoine bâti riche

Plus qu'une station, Montvalezan est avant tout un village. La commune est sensible à la préservation de son patrimoine dans le sens du **respect de la mémoire de ses habitants et de son histoire**.



Les habitations traditionnelles sont une partie importante du patrimoine. Les maisons se distinguent par leurs **façades, balcons** en bois, et par les **colonnes**, éléments typiques pour la vallée de la Haute Tarentaise : les colonnes forment souvent une galerie qui abrite la cour et la grange. Les maisons doivent respecter l'aspect traditionnel défini par le plan local d'urbanisme : couleur de la toiture de l'aspect lauze, ardoise ou bac, brise-soleil d'aspect bois chêne moyen, encadrements d'aspect bois ou pierre ou

enduit...

Rénovation de la toiture de la Chapelle Saint-Michel



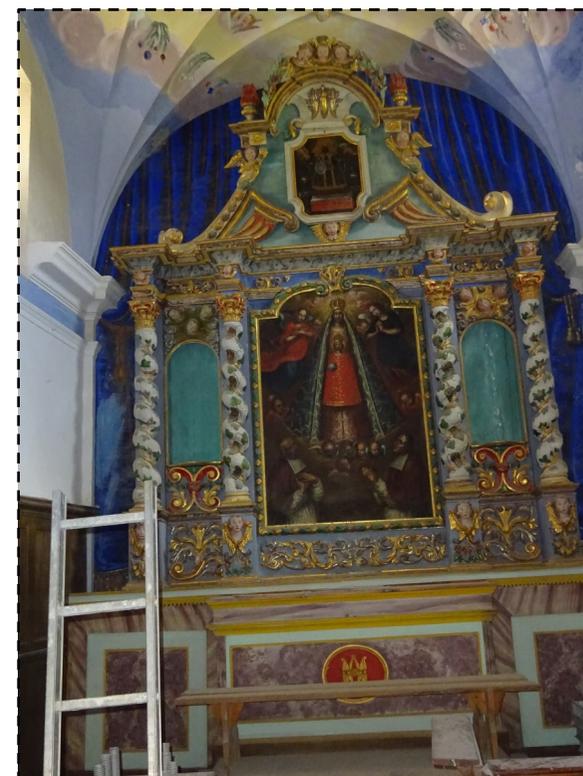
Ce qui saute aux yeux quant à l'aspect des villages en Savoie, ce sont surtout leurs toitures en lauzes. **L'extraction des lauzes est un savoir-faire spécifique de Montvalezan** : les débuts datent de 1889, mais l'exploitation a démarré d'une manière plus sérieuse en 1913 à la Roche-Enverse dans la Combe des Moulins. En août 2013, la commune a organisé une conférence dans la salle Jean Arpin à La Rosière pour marquer le centenaire de la carrière des lauzes.

En comptant 14 chapelles qui se trouvent sur le territoire de la commune, dont la majorité a été construite au XVII^e siècle, le programme de restauration est un aspect important pour la sauvegarde du patrimoine religieux de la commune.

La restauration de **l'église de Saint-Jean Baptiste** au Chef Lieu, classé Monuments Historiques, a été réalisée en 2014 par des artistes spécialisés pour un coût qui a atteint 150 000€.

En 2020, la commune a investi en peu moins de 100 000€ pour la rénovation de la **Chapelle du Châtelard**, une des plus connues du territoire dédiée à Saint Michel et 77 820€ sur la rénovation de la **Chapelle de Notre Dame de Liesse**.

Rénovation de la chapelle de Notre Dame de Liesse



Nouveaux bâtiments ...

Depuis 2016, date d'obtention de la seconde fleur, la capacité d'accueil touristique de la commune a augmenté de manière significative pour atteindre aujourd'hui environ 13 000 lits. Cette augmentation est due à la création de plusieurs résidences touristiques dans la station dont :

- le Club Med ;
- le Sky ;
- ...

D'autres bâtiments sont en cours de construction/rénovation et des projets restent à venir.

Pour compléter et faire face à ce développement touristique, la maison du ski au pied des pistes de La Rosière s'est agrandie.

Un prix international pour le Club Med La Rosière !

Le MIPIM, grand salon de l'immobilier, qui s'est tenu les 7 et 9 septembre 2021 à Cannes, a décerné le **prix du « meilleur complexe Hôtelier et touristique 2021 »** au Club Med ! Une belle promotion pour notre station !

LE SAVIEZ VOUS ?



Le Sky



La Maison du Ski



... Bâtiments en réhabilitation !

Depuis 2015 la commune a souhaité suivre la démarche de RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisir). Cette politique se décline en actions portant sur l'accompagnement des propriétaires et des copropriétaires.

Un esprit gagnant-gagnant, qui favorise la valorisation, maintient la qualité du parc locatif touristique, améliore l'aspect visuel et en même temps améliore l'impact énergétique des bâtiments.



Avant



Les Alpages

Après



De plus, dans le programme « Avenir Montagnes » initié par l'État en mai 2021, un AMI (appel à manifestation d'intérêt) fut lancé et la commune est l'une des 25 stations de montagne retenue pour bénéficier d'un service en ingénierie et d'aide au financement dans notre politique de rénovation touristique.

En effet, la commune souhaite voir rénover certaines de ses résidences, à l'image des Alpages ou du Diamant des Cimes (cf. images) :

- Les Gentianes
- Les Chalets de la Rosière
- La Chanousia
- La Troika
- Horizon 1850
- Les Bouquetins
- La Vanoise

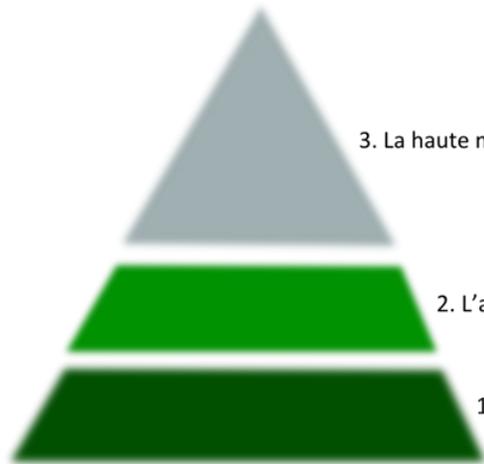


Environnement

Zones protégées et espaces naturels

Montvalezan est une commune de montagne. Grâce à cela et à un dénivelé important, elle présente une grande diversité naturelle. Au niveau des milieux naturels, la commune pourrait être découpée en trois grands ensembles :

Plusieurs types de zones à intérêt écologique sont répertoriés sur le territoire de Montvalezan :



3. La haute montagne dans l'étage alpin : essentiellement minéral

2. L'alpe : vaste étendue de pelouses, landes et végétation clairsemée dans l'étage subalpin supérieur

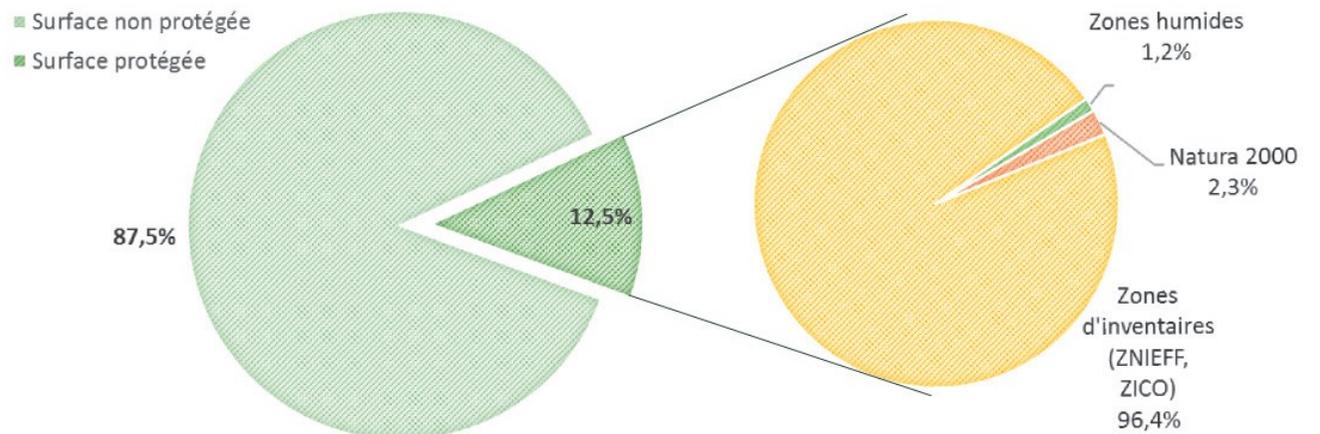
1. Les quartiers bas : forestiers et pastoraux des étages montagnards à subalpins intérieurs

Natura 2000 - biodiversité en Union européenne. Sur Montvalezan, les milieux majoritairement recensés sont « les prairies de fauche montagnardes ». Leurs intérêts résident dans leur forte diversité floristique.

Les **zones ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) - zones d'une grande diversité biologique, qui maintiennent de grands équilibres naturels ou font partie de l'habitat des espèces animales et végétales rares. Elles ont le caractère d'un inventaire scientifique.

Les **zones humides** (arc National Vanoise) regroupent de nombreux habitats différents. Le réseau de zones humides sur la commune est très dense avec des milieux peu dégradés dans l'ensemble.

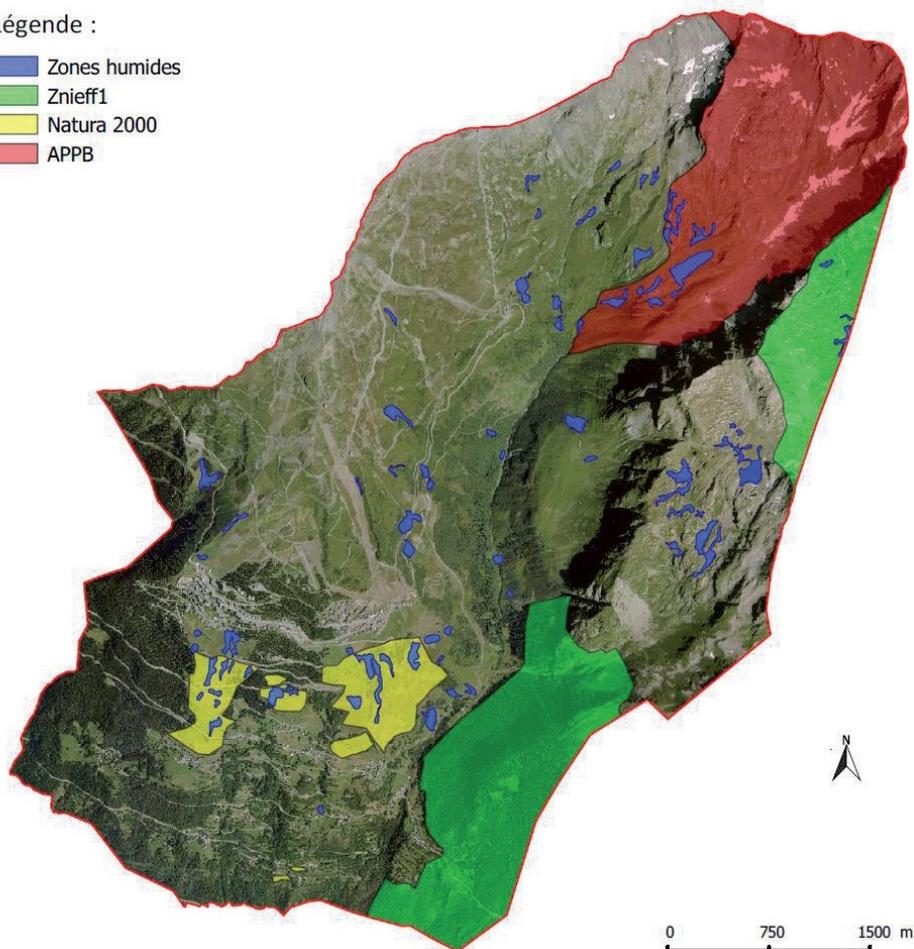
| Zonage | Surface communale (ha) |
|---|------------------------|
| Zones réglementaires | |
| Natura 2000 "Adrets de Tarentaise" | 76,2 |
| Zones d'inventaires | |
| ZNIEFF 2 "Massif de la Vanoise" | 2586 |
| ZNIEFF 1 "Forêts du Miroir et du Mousselard" | 206,4 |
| ZNIEFF 1 "La Sassièrre du Sainte-Foy" | 79,5 |
| ZNIEFF 1 "Plateau du Petit Saint Bernard et Lancebranlette" | 0,4 |
| Zico RA11 "Parc national de la Vanoise" | 255,2 |
| Zones humides | |
| 71 zones humides de l'inventaire départemental | 39,7 |



Zones Naturelles Montvalezan

Légende :

- Zones humides
- Znieff1
- Natura 2000
- APPB



Juin 2016 - Commune de Montvalezan

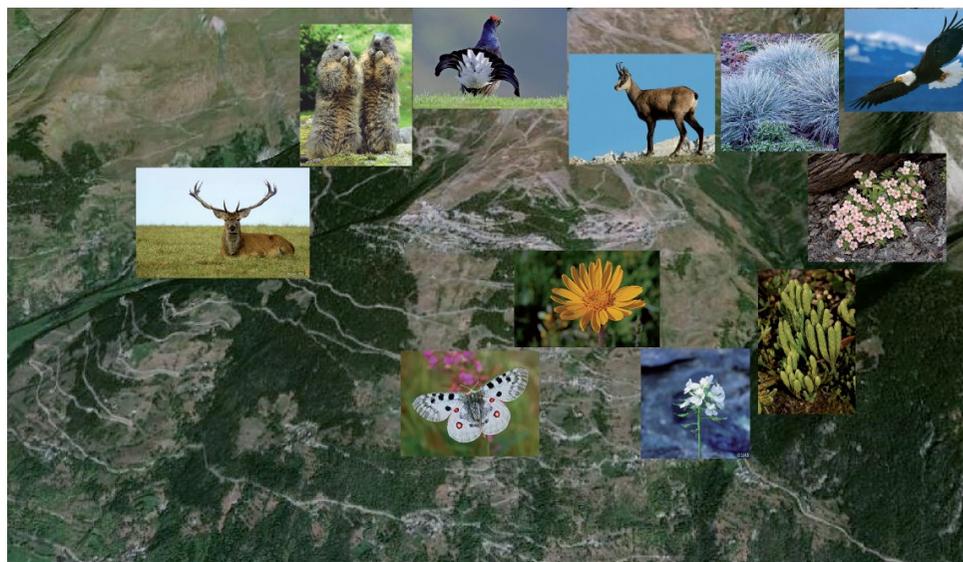
Sources : IGN, RGD73-74, INPN

Par ailleurs, la commune de Montvalezan dans une **démarche volontaire** :

- A identifié des corridors biologiques « **La Trame Verte et Bleue** » dans le cadre de la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme ;
- Procède au classement de 12 % de son territoire par **arrêté préfectoral de protection de biotope** (voir carte en rouge). Cet arrêté a vocation de protéger un milieu naturel en accord avec les acteurs de l'environnement en réglementant les activités possibles sur son périmètre. La procédure est en cours de finalisation.

La « Trame verte » regroupe les espaces naturels et leurs interconnexions et la « Trame bleue » regroupe les eaux de surface et les écosystèmes associés (berges des cours d'eau, ripisylves, zones humides...).

Le territoire de la commune présente un habitat important pour un grand nombre d'espèces animales et florales rares., notamment le **Lycopode des Alpes** et l'**Androsace des Alpes**.



Gestion de la forêt

La Commune de Montvalezan dispose d'un patrimoine forestier public de plus de 300 ha. Cette forêt s'étend entre 880 et plus de 2000 m d'altitude et relève du Régime Forestier. Son rôle est visible dans le paysage car elle est proche des hameaux et intégrée dans le domaine skiable.

En collaboration avec DSR et Domaine Skiable de France, la Commune réalise dès 2021 et sur 3 ans avec l'ONF la plantation de 1500 plants au total en forêt communale et en périphérie du domaine skiable, dans un terrain d'accueil difficile pour le développement spontané des arbres, sur 2 secteurs en altitude :

- Secteur Rouvinette + Sévolière (foncier communal hors forêt publique) : 400 plants

- Secteur Eucherts (parcelle 17 de la forêt communale) :

1 100 plants

En continuité de cela, pour compenser les nouveaux bâtiments immobiliers comme le Club Med, des mesures compensatrices ont été mises en place. Des arbres sont donc plantés à chaque nouvelle construction.



MONTVALEZAN LA ROSIERE

EVOLUTION DES BOISEMENTS

entre 1956 et 2019

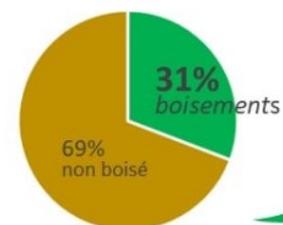
Sur le territoire communal situé entre 853 m d'altitude, point le plus bas et 2 000 m, limite altitudinale biologique

Données définies sur la base des photos aériennes – geoportail.gouv.fr

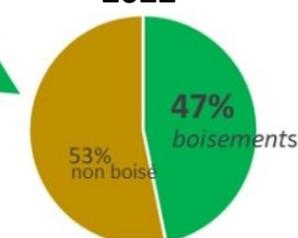
Etude SIG Mairie, 2021



1956



2022



Le projet vise à favoriser la quiétude de la faune et le stockage carbone, en anticipation du réchauffement climatique. Cette plantation s'appuiera sur la fourniture de plants plus développés dotés d'une réserve initiale de sol et l'apport de terre et d'éléments nutritifs, afin de leur donner un maximum de chance de reprise et survie à moyen terme.

Agriculture



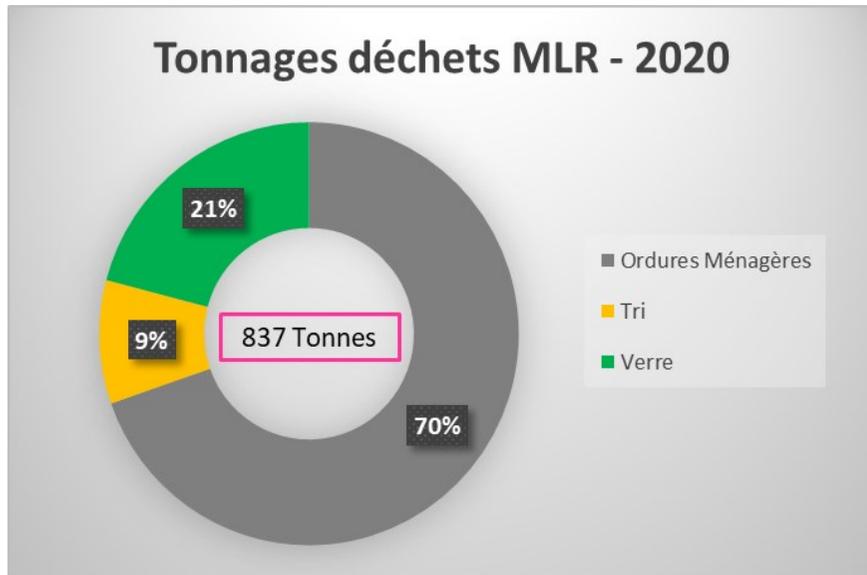
L'agriculture est une activité importante à Montvalezan, puisque la commune était dans le passé traditionnellement rurale. Aujourd'hui, en 2022, 12 agriculteurs sont présents sur la commune; 5 font partie de la convention pour le pâturage de propriété communale (5 ha 11a 36 ca de prés). Environ 1 000 ha sont en alpages. Le reste des pâturages se fait sur des propriétés privées.

Le monde agricole travaille en étroite collaboration avec les services communaux ainsi qu'avec le Domaine Skiable de La Rosière, notamment pour les opérations de végétalisation du domaine skiable.

Les travaux de construction d'une plateforme de gestion des fumiers permettent de proposer une solution de stockage des fumiers aux agriculteurs locaux mais également de les valoriser sur les pistes de ski.

La Mairie fait également appel aux exploitants agricoles pour l'épandage, l'amendement des sols et l'ensemencement.

Tri des déchets et propreté



LE SAVIEZ VOUS ?



Les tonnages collectés pour les ordures ménagères, le tri sélectif et le verre ont très fortement baissé en 2020 en raison de la crise sanitaire et de la chute de la fréquentation touristique.

La commune a aussi développé une benne à composte, au chef lieu à coté de la mairie. Ce site est ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent.



PLATEFORMES DE STOCKAGE DE BRANCHAGES

pour confection de broyat de bois et recyclage local

La commission ETEA (= Environnement Eau Travaux Agriculture) souhaite organiser le regroupement des branchages issus des coupes de jardin des riverains. Il s'agira ensuite de les valoriser localement après broyage par nos services techniques.

Pendant l'année 2021, une plateforme de compostage a été mise en place à La Rosière.

Pour compléter cela, début mai 2022, un test est organisé dans un premier temps sur 2 sites : Le Solliet et Le Mousselard.

Les sites seront fermés et mis en hivernage fin Octobre.



Ruisseaux et fontaines

Entretien des ruisseaux

Comme pour les espaces verts et le fleurissement nous avons en charge l'entretien et le suivi des canaux, petits ruisseaux et drains traditionnels depuis 30 ans.

Ce travail a pour objet d'éviter l'obstruction de la circulation et ainsi de se préserver des glissements de terrain et autres désagréments éventuels.

Les canaux traditionnels constituent un patrimoine à la fois naturel, culturel et agricole à proximité des chemins en été avec par exemple le Trail de La Rosière et en hiver avec les chemins de raquettes à neige.

En 2020, une écluse de décharge permettant de réguler la fonte printanière a été installée sur le canal près de la piste de Petit Bois aux Tronchets.



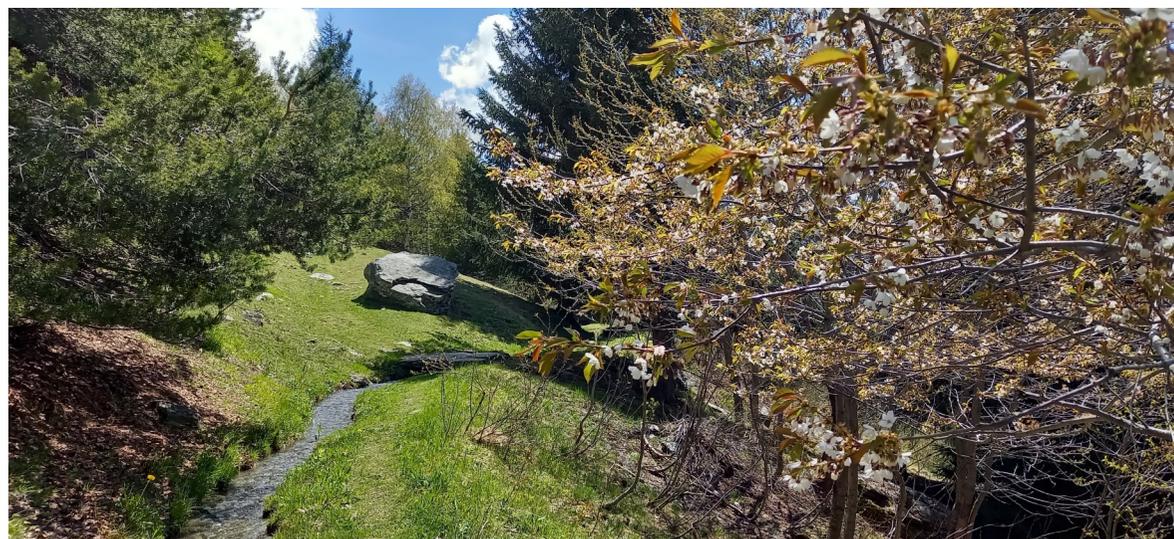
Commune de Montvalezan - La Rosière



Montvalezan - La Rosière compte 30 fontaines, bassins et bachals.

Ouverts d'avril à octobre avec une consommation maîtrisée, les bassins proposent aux promeneurs de quoi se rafraîchir et aux agriculteurs d'en avoir l'usage.

Les bassins se trouvent dans les hameaux de la commune proche des sentiers.



Mai 2022

Eau potable

Les sources sont exploitées à l'aide de **quatre réservoirs**. Le plus grand est le Lièvre Blanc (composé de deux parties de 500 m³), situé au-dessus de la station.

Entre la station et les villages se trouvent deux autres réservoirs, le Villaret et le Corny. Un réservoir se trouve également au Club Med. Sur les quatre réservoirs, des **débimètres sont installés** qui aident à contrôler les fuites.

En 2019, la commune a souhaité sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire en mettant en place un traitement UV généralisé (pas de chloration).

Depuis 2016, le rendement du réseau d'eau potable s'est amélioré ce qui signifie qu'il y a moins de fuites.

Nous sommes passés d'un rendement de 27 % en 2016 à un rendement de 88% en 2022.



Au vu du développement de la station et afin de pérenniser la distribution d'eau potable, deux nouveaux réservoirs devraient être construits dans les prochaines années représentant 1500 m³ supplémentaires.

L'alimentation en eau à Montvalezan est assurée par **trois sources** :

- La Traversette, qui est la source principale (source gravitaire)
- La Sévolière (pompage)
- Le Plan de l'Arc (pompage)



Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable en 2020



Electricité

La distribution de l'électricité sur la commune est assurée par la Régie électrique de Montvalezan (régie autonome) depuis 1956.

Intégration paysagère des équipements :

Suivant les actions déjà mises en place pour l'enfouissement de lignes entre 2000 et 2015, la poursuite de la suppression de la ligne aérienne HTA continue. Aujourd'hui, près de 100% des lignes du réseau HTA et 95% des lignes du réseau basse tension de la commune sont désormais enterrées.

Photovoltaïque :

Suivant l'installation des panneaux photovoltaïques à son siège du Chef Lieu (80m2) en 2010, et sur la toiture du bâtiment des Ateliers de la Régie Electrique Bec Rouge (107m2) en 2008, le projet d'aménagement de la fumière aux Envers (414m² de panneaux photovoltaïques nouvelle génération) a été mis en service en janvier 2020. L'intégralité de la production, 117 Mwh en 2021, est injectée dans le réseau Basse Tension de la Régie.

La production annuelle de l'intégralité de ces 3 installations permet de produire l'équivalent de la consommation annuelle de >30 familles de 5 personnes et représente 100% des besoins pour éclairage public !

L'éclairage public :

Déjà en service depuis 2012, les régulateurs de tension ont réalisé environ 30 % d'économie d'énergie pour l'éclairage public.



Depuis 2021, la commune a mis en place l'extinction nocturne l'éclairage public ce qui génère une économie d'énergie de 30 % par an tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des usagers mais aussi de la faune et de la flore.

En parallèle, la commune d'est engagé dans un programme de renouvellement de son parc d'éclairage public avec pour objectif le passage à la technologie 100% LED.

Recyclage des Déchets Electriques et Electroniques :

La Régie a signé un contrat avec la société « Recycling Advantage System » pour le recyclage des ampoules d'éclairage public et des compteurs. Afin de limiter le transport, la collecte est groupée avec d'autres régies, notamment la Régie de Tignes et SOREA à Saint-Jean-de-Maurienne.

Hydroélectricité :

Le projet de réalisation de centrale hydroélectrique sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENeR, a finalisé l'achat du foncier et a déposé le dossier en préfecture mi-juin 2021.



Les transports

Depuis plusieurs années la commune a mis en place une navette village pour aider la circulation des vacanciers et des locaux pour monter en station sans prendre leur voiture. En 2021, la commune a rendu les trajets payants avec plusieurs choix possibles :

- un abonnement saison ;
- un abonnement semaine ;
- un prix par trajet.



Également depuis 2021, le trajet de la navette s'est agrandi. Avant, elle desservait les hameaux de la commune ainsi que La Rosière et Les Eucherts. Depuis elle dessert toujours les hameaux et La Rosière mais également Seez et Bourg-Saint-Maurice. Son nombre de rotations a lui aussi augmenté.

Dans la continuité de proposer un service à toutes les personnes ayant besoin de se déplacer dans la station, la commune a mis en place des navettes avec 4 trajets différents desservant le club med, le pied des pistes de La Rosière, Les Eucherts, l'entrée station, ...

Une plateforme de covoiturage en Haute-Tarentaise a vu le jour en 2021. Ce covoiturage local présente un intérêt environnemental (diminution du trafic routier et réduction des émissions de CO2), un intérêt social (des nouvelles rencontres, une augmentation du confort de vie pour les habitants et saisonniers) et un intérêt économique (des économies pour les covoitureurs).



Pour continuer dans le développement environnemental, la mairie a acheté un vélo électrique dédié notamment aux services techniques et surtout à l'ASVP.

La communauté de communes a installé 2 bornes de recharges pour les vélos électriques, une devant chaque office du tourisme (La Rosière et Les Eucherts).

La commune va également installer une borne de recharge au plan du repos .



Acteur

Domaine Skiable de La Rosière

Les domaines skiables de France ont mis en place des éco-engagements collectifs avec 5 grands axes :

- Climat et Energie: neutraliser le carbone

- * Projet dameuse hydrogène
- * Déploiement du bilan carbone
- * Eco-conduite des engins de damage
- * Utilisation raisonnée des remontées mécaniques

- Eau et Agriculture

- * Stockage d'eau
- * Economies d'eau
- * Soutien au pastoralisme et partage de l'eau

naturels

- Biodiversité

- * Inventaire écologique
- * Protection des galliformes de montagnes

- Paysages

- * Végétalisation après travaux
- * Utilisation de semences endémiques
- * Démontages des installations obsolètes

- Déchets

- * Ramassage des déchets dans les espaces
- * Sensibilisation des clients



L'Espace San Bernardo, relie La Rosière à La Thuile (Italie) depuis 1984, c'est l'unique domaine skiable franco-italien des Alpes du Nord.

Il y a des pistes pour tout type de pratiquants (niveaux : débutant, intermédiaire, confirmé et expert).

Depuis décembre 2018, le domaine culmine à 2800m. On accède ainsi au Mont Valaisan par l'intermédiaire de 2 télésièges : Les Moulins et le Mont Valaisan.



Le Domaine Skiable de La Rosière suit ces éco-engagements collectifs avec comme grands exemples :

- La protection des oiseaux et de la biodiversité ;
- La revalorisation des anciennes installations ;
- L'utilisation raisonnée des remontées mécaniques ;
- La gestion des dameuses pour limiter la consommation de celles-ci ;
- La mise en place d'une offre pour rendre plus attractif les moyens de locomotion les + écologiques comme le train .

La Mairie de Montvalezan s'attache à développer et diversifier les actions dans les domaines de la **Vie Sociale** avec notamment:

Les associations

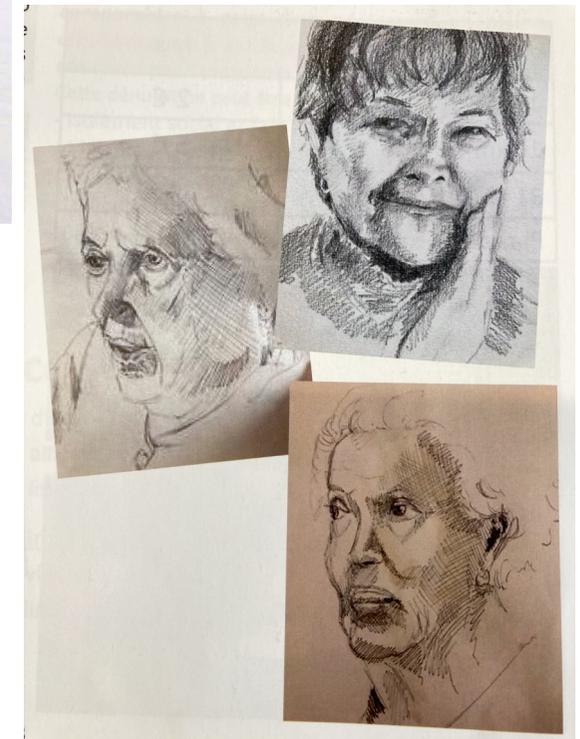
Parmi les actions menées pour la jeunesse, on peut citer les échanges avec la ville de PERROS-GUIREC qui permettent à nos enfants de découvrir depuis de nombreuses années un environnement différent entre mer et montagne ; mais aussi les multiples associations sportives telles que le Trail de La Rosière qui rassemble de plus en plus de monde dans nos montagnes, le Hockey club, le Ski club ou encore Le Tremplin qui offrent la possibilité à tous de pratiquer des sports et activités adaptés à notre environnement.



L'action auprès des aînés: lien et présence

Dans le cadre du **service civique** et depuis 5 saisons maintenant, la Mairie accueille un ou une volontaire en charge de garder le contact et de mener des actions, répondant aux besoins mais aussi aux envies des aînés de la commune afin de conserver le lien avec le passé, aboutissant souvent à de vraies leçons de vie et de sagesse pour notre engagé.

Cette année 2022, la retranscription des « visages de Montvalezan »:



Animations

Marcel Gaide

Animations autour de la démarche en lien avec la DSR, l'OT et la CCHT :

Concours des maisons fleuries

Depuis 30 ans la collectivité organise son concours communal en vue de la sélection au concours départemental dans les hameaux et en station.

Nous dénombrons un nombre de participants stable chaque année.

Chacun a pour envie non seulement d'embellir son environnement mais aussi de contribuer aux plaisirs de la découverte de nos hameaux et notre station.

Cette année quatre bénévoles reprennent le flambeau du groupe embellissement, ils seront force de proposition et d'échange à l'occasion du contrôle régional de la seconde fleur.

Nicolas Gaide



De gauche à droite :
Mickaël Parmier;
Faye Davison;
Jean-Claude Fraissard, maire de la commune

Nous pensons tout particulièrement à **Monsieur Nicolas Gaide**, disparu accidentellement le 7 Janvier 2020. Ancien élu, il avait été également à l'origine des démarches qui ont conduit la commune à obtenir la seconde fleur au concours Régional des Villes et Villages Fleuris.

En sa mémoire, le conseil municipal a crée par délibération le 6 Février 2020, le prix « Nicolas Gaide , Coup de Cœur du Jury ».

Déjà 2 candidats ont pu recevoir ce prix « coup de cœur », Marcel Gaide en 2020 et Mickaël Parmier en 2021.



Des stands de sensibilisation à l'environnement

Durant l'hiver 2019-2020, 2 journées ont été consacrées à l'environnement à travers la mise en place de stands de sensibilisation, installés sur le front de neige de la station de La Rosière.

Ces stands nous ont permis de vous interroger sur la place de l'environnement sur le domaine skiable et de nous donner votre avis sur notre implication pour sa protection. Les animatrices déchets de la Communauté de communes étaient également à nos côtés pour vous expliquer le **mode de tri sélectif sur la Haute-Tarentaise**. Un atelier « *Faire son baume à lèvres* » était organisé.

L'association *Mountain Riders* était avec nous pour sensibiliser au **réchauffement climatique et aux déchets retrouvés** lors des campagnes de ramassage. Un vélo broyeur était d'ailleurs présent pour broyer les bouteilles en plastique récoltées durant la journée.



Nettoyage de la station et des pistes de ski

Quand on aime, on préserve, notre terrain de jeu a besoin de nous !

Pendant une matinée, il a été proposé aux locaux, acteurs de la station, et vacanciers une grande opération de nettoyage. Au-delà de la collecte, l'objectif est de caractériser les déchets, pour éventuellement réduire les déchets à la source.

Des supports de communication vert

En lien avec les différents acteurs de la station, nous avons une volonté de réduire notre impact environnemental à travers nos supports de communication.

L'impression de nos calendriers et flyers commerciaux se font sur du papier recyclé et compostable.

Nos dépliants commerciaux sont également imprimés sur du papier recyclé.

Nous souhaitons étendre cela dans les années à venir avec nos plans de pistes été et hiver.



612 kg = le poids total des déchets "sauvages" ramassés par les **80 Supers Nettoyeurs !**



Commune de Montvalezan - La Rosière



Mai 2022



**Création d'un univers dédié au « développement durable »
sur le site www.larosiere.ski**

L'office de tourisme de La Rosière a mis en place sur son site web un emplacement dédié à l'environnement avec quatre thématiques abordées. Les quatre thématiques sont :

- Observatoire environnemental ;
- Pastoralisme ;
- Notre démarche éco-responsable (Offre spécial « Train », Politique station des plantations d'arbres, gestion des déchets, éco-engagements DFS et mise en pratique DSR, ...) ;
- Neige de culture.

FICHE D'IDENTITÉ LE PIPIT SPIONCELLE



Généralités

| | |
|---------------------|--|
| HABITATS | Fréquente les pelouses alpines au-dessus des arbres. Regagne en hiver le bord des lacs, marais et cours d'eau. Nid : creusé dans le sol ou dans la crevasse d'un rocher. |
| DISTRIBUTION | En France : massifs montagneux. Altitude : 900 à 2500m. |
| CYCLE DE VIE | Nidification : 1 à 2 couvées de 4 à 5 œufs. Hivernation : descend vers des milieux humides d'octobre à mars. |
| MENACES | Perte et fragmentation de l'habitat : déprise pastorale, enrésinement, fermeture des milieux de pelouses. Sensibilité forte aux changements. |
| CONSERVATION | Plan de pâturage pour garantir la richesse des pelouses. Maintien des connexions biologiques et des mosaïques d'habitats (éboulis et pelouses rases). |

Sur le domaine de La Rosière

| | |
|---------------------|---|
| PRÉSENCE | Espèce bien présente dans les landes alpines et boréales du domaine. Qualifié de nicheur probable. |
| MENACES | Fermeture des milieux de pelouses et de landes assez peu marquée car présence encore significative de pâturage bovin sur le domaine. |
| CONSERVATION | Maintien de pâturage extensif ovin sur le domaine. Vigilance sur les dates de travaux d'aménagement pour éviter la période de reproduction de cette espèce qui niche au sol potentiellement sur une grande surface du domaine (pelouses, landes, éboulis). |

LES TÉTRAS-LYRE

PROBLÈME ?

La forêt devient dense et ne permet plus la présence d'insectes, or c'est la nourriture principale des poussins pendant leurs 2 premières semaines de vie

SOLUTION !

Débroussaillage pour éviter la fermeture naturelle du milieu

Saviez-vous qu'en hiver je creuse mon igloo dans la poudreuse ?

Et n'ayez crainte ! La poudreuse constitue un excellent isolant thermique, je n'aurais donc pas froid !

Une fois confortablement installé dans mon igloo, je peux faire de longue journée de sieste !

N'oublions pas que nous ne sommes pas les seuls à aimer la poudreuse alors partageons-la !

Source : E.pods

Observatoire Environnemental

Dans cette rubrique « Développement Durable » nous pouvons retrouver des fiches d'identité par espèces protégées pour permettre aux vacanciers d'identifier les animaux concernés.

Sur chaque fiche nous pouvons retrouver les informations générales sur les espèces ainsi que leurs développements sur la commune.

Un observatoire a été mis en place.



Projets



« Biodiversité - Sentiers »

Appel à Manifestation d'Intérêt « Biodiversité—Sentiers »

Dans le cadre de ce programme, la commune prévoit :

- la construction d'un théâtre de verdure sur la station pour l'accueil de manifestations extérieures (conférence, cinéma, cirque etc...) dans un cadre verdoyant et naturel
- L'implantation de 2 toilettes sèches sur les parcours de randonnée
- La réalisation d'un parcours ludique et thématique sur les traces de nos ancêtres en milieu montagnard

Enveloppe du projet : 240 000€ (80% de subvention)



Photo de Principe

Jardin partagé

Le projet d'établir des jardins partagés sur notre commune s'est davantage concrétisé avec la sélection d'un emplacement situé aux Eucherts, entre le restaurant « l'Ancolie » et le centre équestre. Le choix d'un terrain en station est une volonté partagée afin de donner un nouveau lieu de vie à 1850m.

La mairie souhaite grandement faciliter la fonctionnalité de ces futurs jardins en apportant si nécessaire un amendement organique.

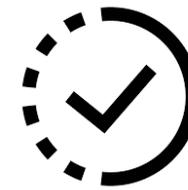
Les jardiniers seront regroupés au sein d'une association dont la naissance est en réflexion. Tout le monde peut y participer.

Dès que l'association sera opérationnelle, une convention sera travaillée conjointement avec la mairie pour le bon fonctionnement de ces jardins.





Projets



Flocon vert - projet 2023



Remerciements

Toute la mairie et les conseillers municipaux remercient tout d'abord l'organisation et le label régional Villes et Villages Fleuris pour ces 12 ans passés à nos côtés.

Nous apportons aussi un remerciement exceptionnel à Madame Catherine Agnoletto pour son accompagnement lors de ces années. Merci de nous avoir aidés, soutenus et épaulés pour la rédaction du rapport.

Nous remercions également tous les acteurs du territoire, les socio-professionnels, les locaux, ... pour leur contribution à l'obtention de ce label.



Le groupe de travail pour le travail effectué et pour l'investissement apporté pour la commune, pour les espaces verts et pour la rédaction de ce rapport.

Enfin, nous remercions tous les services de la mairie et les conseillers municipaux pour leur implication pour l'obtention et le maintien de ce label.

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Mairie de Montvalezan

1 place de la mairie

Chef Lieu

73 700 Montvalezan

+ 33 (0)4 79 06 84 12

www.mairie-montvalezan.fr



Office de Tourisme de La Rosière

73 700 La Rosière

Montvalezan

+ 33 (0)4 79 06 80 51

info@larosiere.net

www.larosiere.net